VERIFIER AU PRONONCE

56

DECLARATION DU SENEGAL
A L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL
DE LA BOSNIE HERZEGOVINE

Monsieur le Président,

Je voudrais présenter mes mots de chaleureuse bienvenue à la délégation de la République de Bosnie Herzégovine, dont je salue la qualité et l'exhaustivité du rapport soumis à l'examen.

Ma délégation note avec satisfaction, que la Bosnie Herzégovine a réalisé des avancées importantes dans le domaine de la promotion des droits de l'homme, notamment en ce qui concerne les droits de l'enfant, la lutte contre la discrimination à l'égard des minorités et des réfugiés, la protection des personnes handicapées, la liberté de culte ainsi que la lutte contre la pauvreté.

Sur le plan Institutionnel, le gouvernement a entrepris de vastes réformes en se dotant d'un système pénal et judiciaire efficace pour traiter des cas de violation des droits de l'homme. Le pays a adhéré à la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels, et a ratifié, en novembre 2013, la Convention d'Istanbul contre la violence à l'égard des femmes. Ceci montre éloquemment, l'élan volontariste de la Bosnie dans la promotion des valeurs humaines.

Ma délégation voudrait formuler les recommandations suivantes.

1°) continuer à promouvoir l'inclusion sociale en renforçant la protection des minorités ethniques plus particulièrement celles des Roms

2°) maintenir et renforcer le processus d'harmonisation de la législation pénale du pays avec les normes internationales.

Je voudrais terminer en exprimant nos vœux de succès à la Bosnie Herzégovine et exhortons le Conseil des Droits de l'Homme à lui apporter tout l'appui technique nécessaire.

Je vous remercie. /.